

---

# États financiers de La Fondation Portage

31 mars 2023

---

---

Rapport de l'auditeur indépendant .....	1-2
État des produits et des charges.....	3
État de l'évolution des soldes de fonds .....	4
État de la situation financière.....	5
État des flux de trésorerie .....	6
Notes complémentaires.....	7-17
Annexe .....	18

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de  
La Fondation Portage

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation Portage (la « Fondation »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2023, et les états des produits et des charges, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables (appelés collectivement les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues (NAGR) du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

## Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation.
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.<sup>1</sup>

Le 30 juin 2023

<sup>1</sup> CPA auditeur, permis de comptabilité publique n° A132478

**La Fondation Portage**  
**État des produits et des charges**  
 Exercice terminé le 31 mars 2023

		<b>2023</b>			2022
Notes	<b>Fonds d'exploitation</b>	<b>Fonds d'immobili- sations</b>	<b>Fonds réservé</b>	<b>Total</b>	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
<b>Produits</b>					
Événements spéciaux	18	—	—	<b>1 966 996</b>	1 707 297
Dons	18	—	—	<b>763 794</b>	942 301
Loyers	17	—	—	<b>2 876 567</b>	1 798 987
Revenus de placement		<b>282 753</b>	—	<b>282 753</b>	238 061
Gain non réalisé et réalisé sur les placements		—	—	—	174 450
Dons en nature	16	—	<b>260 214</b>	<b>260 214</b>	188 429
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	—	<b>310 761</b>	<b>310 761</b>	310 862
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	11	—	<b>115 360</b>	<b>115 360</b>	113 655
Divers		<b>18 677</b>	—	<b>4 922</b>	22 109
		<b>301 430</b>	<b>426 121</b>	<b>5 872 493</b>	5 496 151
<b>Charges</b>					
Dons	17	<b>2 576 142</b>	—	<b>4 437 302</b>	1 706 290
Salaires et charges sociales		<b>363 271</b>	—	<b>414 150</b>	725 945
Gain non réalisé et réalisé sur les placements		<b>418 232</b>	—	—	—
Autres charges	13	<b>227 322</b>	—	<b>1 096 280</b>	936 833
Intérêts sur la dette à long terme		—	<b>110 724</b>	<b>110 724</b>	81 916
Amortissement des immobilisations		—	<b>1 201 018</b>	<b>1 201 018</b>	1 140 538
		<b>3 584 967</b>	<b>1 311 742</b>	<b>5 947 732</b>	4 591 522
<b>(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges</b>					
		<b>(3 283 537)</b>	<b>(885 621)</b>	<b>(75 239)</b>	<b>(4 244 397)</b>

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation Portage**  
**État de l'évolution des soldes de fonds**  
 Exercice terminé le 31 mars 2023

		<b>2023</b>			2022
Notes	<b>Fonds d'exploitation</b>	<b>Fonds d'immobili- sations</b>	<b>Fonds réservé</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début	<b>3 535 958</b>	<b>4 876 068</b>	<b>8 014 371</b>	<b>16 426 397</b>	15 521 768
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges	<b>(3 283 537)</b>	<b>(885 621)</b>	<b>(75 239)</b>	<b>(4 244 397)</b>	904 629
Virements interfonds	<b>840 135</b>	<b>2 292 013</b>	<b>(3 132 148)</b>	—	—
Solde à la fin	<b>1 092 556</b>	<b>6 282 460</b>	<b>4 806 984</b>	<b>12 182 000</b>	16 426 397

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

**La Fondation Portage**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2023

	Notes et annexe	<b>2023</b>	<b>2022</b>
		\$	\$
<b>Actif</b>			
<b>À court terme</b>			
Encaisse		—	794 504
Débiteurs	3	<b>1 526 030</b>	1 604 432
Frais payés d'avance		<b>19 226</b>	13 208
		<b>1 545 256</b>	2 412 144
Placements	4	<b>9 539 502</b>	9 631 579
Immobilisations	5 et A	<b>16 179 985</b>	14 907 736
		<b>27 264 743</b>	26 951 459
<b>Passif</b>			
<b>À court terme</b>			
Découvert bancaire		<b>3 844</b>	—
Marge de crédit	6	<b>3 112 355</b>	—
Créditeurs et charges à payer	7	<b>2 142 938</b>	69 952
Revenus différés		<b>101 600</b>	488 540
Tranche à court terme de la dette à long terme	6 et 8	<b>632 417</b>	1 004 276
Tranche à court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	9	<b>95 026</b>	186 623
		<b>6 088 180</b>	1 749 391
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		<b>202 887</b>	202 887
Dette à long terme	6 et 8	<b>2 693 137</b>	2 778 228
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition	9	—	95 589
Subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	<b>2 503 528</b>	2 814 289
Dons reportés afférents aux immobilisations	11	<b>3 595 011</b>	2 884 678
		<b>15 082 743</b>	10 525 062
Engagements	15		
<b>Soldes de fonds</b>			
Fonds d'exploitation		<b>1 092 556</b>	3 535 958
Fonds d'immobilisations		<b>6 282 460</b>	4 876 068
Fonds réservé	12	<b>4 806 984</b>	8 014 371
		<b>12 182 000</b>	16 426 397
		<b>27 264 743</b>	26 951 459

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.

Au nom du conseil *Félicien A. Hawley*, administrateur  
*Donnell H.T. King*, administrateur

**La Fondation Portage**  
**État des flux de trésorerie**  
Exercice terminé le 31 mars 2023

	Notes	<b>2023</b>	2022
		\$	\$
<b>Activités de fonctionnement</b>			
(Insuffisance) excédent des produits par rapport aux charges		<b>(4 244 397)</b>	904 629
Ajustements pour :			
Amortissement des subventions reportées afférentes aux immobilisations	10	<b>(310 761)</b>	(310 862)
Amortissement des dons reportés afférents aux immobilisations	11	<b>(115 360)</b>	(113 655)
Amortissement des immobilisations		<b>1 201 018</b>	1 140 538
Variation de la juste valeur des placements		<b>130 728</b>	38 543
Perte (gain) à la cession de placements		<b>287 504</b>	(212 993)
		<b>(3 051 268)</b>	1 446 200
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement de fonctionnement			
Débiteurs		<b>78 402</b>	(1 063 902)
Frais payés d'avance		<b>(6 018)</b>	(6 481)
Créditeurs et charges à payer <sup>(1)</sup>		<b>1 724 244</b>	(168 358)
Revenus différés		<b>(386 940)</b>	404 797
		<b>(1 641 580)</b>	612 256
<b>Activités d'investissement</b>			
Acquisition de placements		<b>(9 064 800)</b>	(9 332 787)
Produit de l'aliénation de placements		<b>8 738 645</b>	9 765 837
Acquisition d'immobilisations <sup>(1)</sup>		<b>(2 124 527)</b>	(3 532 040)
		<b>(2 450 680)</b>	(3 098 990)
<b>Activités de financement</b>			
Découvert bancaire		—	(305 000)
Marge de crédit		<b>3 112 355</b>	—
Remboursement de la dette à long terme		<b>(456 950)</b>	(404 032)
Dette à long terme		—	2 900 000
Remboursement de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition		<b>(187 186)</b>	(183 437)
Prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.		—	776
Dons reçus afférents aux immobilisations		<b>825 693</b>	800 000
		<b>3 293 912</b>	2 808 307
(Diminution) augmentation nette de l'encaisse et des équivalents de trésorerie			
		<b>(798 348)</b>	321 573
Encaisse au début		<b>794 504</b>	472 931
<b>(Découvert bancaire) encaisse à la fin</b>		<b>(3 844)</b>	794 504

<sup>(1)</sup> Le total des acquisitions en immobilisations est de 2 473 267 \$ (3 556 316 \$ en 2022). Ce montant inclut 348 742 \$ dans les créditeurs et charges à payer au 31 mars 2023 (28 319 \$ en 2022).

Les notes complémentaires et l'annexe font partie intégrante des états financiers.



## **1. Description de la Fondation**

La Fondation Portage (la « Fondation »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif*, est désignée comme une œuvre de bienfaisance en vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La Fondation a pour objectif de fournir de l'aide financière à Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. et aux organismes associés par la sollicitation de fonds auprès du public.

La Fondation, le Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. (« Centre d'accueil ») et Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc. (« Programme de Portage ») sont gérés, en majorité, par les mêmes membres du conseil d'administration et constituent, par conséquent, des parties liées.

## **2. Méthodes comptables**

Les états financiers ont été préparés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

### *Constatation des produits*

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Ainsi, les apports affectés relatifs aux acquisitions d'immobilisations sont amortis selon la durée de vie utile des immobilisations auxquelles ils se rapportent. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

### *Comptabilité par fonds*

La Fondation applique la méthode de la comptabilité par fonds pour la présentation des états financiers.

#### *a) Fonds d'exploitation*

Le Fonds d'exploitation inclut les produits et les charges de fonctionnement.

#### *b) Fonds d'immobilisations*

Le Fonds d'immobilisations comprend les immobilisations, la dette à long terme et les subventions associées aux immobilisations.

#### *c) Fonds réservé*

Le Fonds réservé comprend les sommes reçues des donateurs à des fins particulières et les sommes réservées à des fins spéciales, conformément aux directives émises par le conseil d'administration.

Les produits et les charges sont constatés aux fonds appropriés à l'état des produits et des charges.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Immobilisations*

Les immobilisations acquises sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon les méthodes suivantes :

Bâtiments	Dégressif	5 % et 12 1/2 %
	Linéaire	4 % et 5 %
Mobilier et équipement	Dégressif	12 1/2 %
	Linéaire	10 % à 33 1/3 %
Matériel roulant	Linéaire	10 % et 40 %
Roulottes – contrat de location-acquisition	Linéaire	10 %

### *Dépréciation d'immobilisations*

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation a subi une dépréciation, sa valeur comptable nette doit être ramenée à la juste valeur ou au coût de remplacement de l'immobilisation. Les réductions d'immobilisations doivent être comptabilisées à titre de charges dans l'état des produits et des charges. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

### *Instruments financiers*

#### *Évaluation initiale*

Les actifs financiers et les passifs financiers créés ou échangés dans des opérations conclues dans des conditions de pleine concurrence sont constatés initialement à la juste valeur au moment où la Fondation devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. Les instruments financiers créés ou échangés dans des opérations entre parties liées sont initialement évalués au coût.

Le coût d'un instrument financier issu d'une opération entre parties liées dépend du fait que l'instrument est assorti ou non de modalités de remboursement. Lorsqu'il l'est, le coût est déterminé au moyen de ses flux de trésorerie non actualisés, compte non tenu des paiements d'intérêts et de dividendes, et déduction faite des pertes de valeur déjà comptabilisées par le cédant. Sinon, le coût est déterminé en fonction de la contrepartie transférée ou reçue par la Fondation dans le cadre de l'opération.

#### *Évaluation ultérieure*

Tous les instruments financiers sont évalués au coût après amortissement, à l'exception des placements qui sont comptabilisés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur, qui incluent les dividendes et les intérêts gagnés, les dividendes et les intérêts courus, les gains et les pertes réalisés à la cession et les gains et les pertes non réalisés, sont incluses dans le gain non réalisé et réalisé sur les placements.

#### *Coûts de transaction*

Les coûts de transaction liés aux instruments financiers comptabilisés à la juste valeur sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Dans le cas des autres instruments financiers, les coûts de transaction sont comptabilisés en augmentation de la valeur comptable de l'actif ou en diminution de la valeur comptable du passif et sont ensuite constatés sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire. Tout escompte ou prime lié à un instrument comptabilisé au coût après amortissement est amorti sur la durée de vie prévue de l'instrument selon la méthode linéaire et comptabilisé à l'état des produits et charges à titre de produit ou de charge d'intérêts.

## 2. Méthodes comptables (suite)

### *Instruments financiers (suite)*

#### Dépréciation

Dans le cas des actifs financiers comptabilisés au coût ou au coût après amortissement, la Fondation comptabilise à l'état des produits et charges une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'elle observe un changement défavorable important au cours de la période dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié se réduit et que cette réduction peut être rattachée à un événement postérieur à la comptabilisation de la moins-value, la moins-value déjà comptabilisée fait l'objet d'une reprise à même l'état des produits et charges de l'exercice au cours duquel la reprise a lieu.

#### *Conversion des devises*

Les placements en devises sont convertis selon le taux de change en vigueur à la fin de l'exercice. Les revenus de placement ainsi que les gains ou les pertes à la cession de placements sont convertis au taux de change en vigueur à la date de transaction. Les gains ou les pertes de change sont inclus dans les revenus de placement inscrits à l'état des produits et des charges.

#### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

## 3. Débiteurs

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	—	210 139
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>1 230 219</b>	1 305 298
Mouvement pour l'Intégration et la Rétention en Emploi	<b>25 000</b>	—
Taxes à la consommation et autres	<b>270 811</b>	88 995
	<b>1 526 030</b>	1 604 432

#### 4. Placements

	<b>2023</b>	2022
	\$	\$
Actions canadiennes	<b>1 503 383</b>	2 303 264
Actions américaines et internationales	<b>553 535</b>	664 483
Fonds communs – actions canadiennes	<b>1 280 207</b>	1 269 505
Fonds communs – actions américaines et internationales	<b>1 400 433</b>	979 583
Fonds communs – obligations	<b>2 121 588</b>	2 046 855
Obligations et débentures, valeur nominale de 365 200 \$ (218 900 \$ en 2022), 1,587 % à 5,301 % (1,350 % à 2,584 % en 2022), échéant de septembre 2026 à janvier 2032 (décembre 2023 à décembre 2030 en 2022)	<b>332 736</b>	206 993
Certificats de placement garanti et billets à terme, valeur nominale de 1 562 000 \$ (314 000 \$ en 2022), de 2,810 % à 5,350 % (2,450 % à 3,500 % en 2022), échéant de juillet 2023 à décembre 2027 (mai 2023 à avril 2024 en 2022)	<b>1 585 212</b>	321 030
Autres placements	<b>762 408</b>	1 839 866
	<b>9 539 502</b>	9 631 579

#### 5. Immobilisations

	<b>2023</b>		2022	
	<b>Coût</b>	<b>Amortissement cumulé</b>	<b>Valeur comptable nette</b>	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Terrains	<b>2 405 607</b>	—	<b>2 405 607</b>	2 405 607
Bâtiments	<b>31 650 262</b>	<b>18 390 110</b>	<b>13 260 152</b>	11 965 660
Mobilier et équipement	<b>942 648</b>	<b>850 758</b>	<b>91 890</b>	52 199
Matériel roulant	<b>143 729</b>	<b>143 729</b>	—	452
Remorques modulaires en vertu d'un contrat de location-acquisition	<b>556 924</b>	<b>134 588</b>	<b>422 336</b>	483 818
	<b>35 699 170</b>	<b>19 519 185</b>	<b>16 179 985</b>	14 907 736

#### 6. Facilité de crédit

La Fondation dispose d'une facilité de crédit rotatif de 5 800 000 \$, renouvelable annuellement, à demande, portant intérêt à un taux égal au taux préférentiel de l'institution financière, majoré de 0,25 %; taux effectif au 31 mars 2023 de 6,95 % (2,70 % au 31 mars 2022). Le solde de cette facilité de crédit au 31 mars 2023 est de 3 112 355 \$ (valeur nulle au 31 mars 2022).

Cette facilité de crédit rotatif ainsi que les emprunts décrits à la note 8 sont avec la même institution bancaire et sont garantis comme suit :

- (a) Une hypothèque mobilière de premier rang d'un montant de 4 500 000 \$ sur l'universalité des créances présentes et futures;

**6. Facilité de crédit (suite)**

- (b) Une hypothèque immobilière de premier rang de 4 000 000 \$ sur l'immeuble sis au 2455, avenue Lionel-Groulx à Montréal (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 681 624 \$;
- (c) Une hypothèque mobilière d'un montant de 3 100 000 \$ détenues dans le compte d'investissement;
- (d) Une hypothèque mobilière d'un montant de 1 500 000 \$ détenues dans le compte d'investissement; et
- (e) Une hypothèque immobilière de premier rang de 3 100 000 \$ sur l'immeuble sis aux 1762 et 1764, Chemin du Lac Écho, Prévost (Québec) et dont la valeur comptable nette est de 1 443 830 \$.

**7. Créditeurs et charges à payer**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	<b>1 721 205</b>	—
Fournisseurs et charges à payer	<b>421 733</b>	69 952
	<b>2 142 938</b>	69 952

**8. Dette à long terme**

	<b>2023</b>	<b>2022</b>
	\$	\$
Emprunt à terme initial de 3 719 000 \$, portant intérêt au taux fixe de 3,28 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 26 654 \$, échu en janvier 2023. L'emprunt à terme a été renouvelé, portant intérêt au taux de 6,43 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 26 923 \$, venant à échéance en avril 2023 (Note 6 (b))	<b>26 715</b>	341 938
Emprunt à long terme initial de 500 000 \$, portant intérêt au taux de 5,27 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 2 778 \$, venant à échéance en août 2023 (Note 6 (d))	<b>313 889</b>	347 222
Emprunt à long terme initial de 330 000 \$, portant intérêt au taux de 5,27 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 1 833 \$, venant à échéance en août 2023 (Note 6 (d))	<b>207 167</b>	229 167
Emprunt à terme initial de 2 900 000 \$, portant intérêt au taux de 2,86 %, remboursable par versements mensuels en capital et intérêts de 13 547 \$, venant à échéance en septembre 2026 (Note 6 (e))	<b>2 777 783</b>	2 859 614
Paiement à terme de 22 817 \$, sans intérêt, remboursable par versements annuels de 4 563 \$, échu en septembre 2022	—	4 563
	<b>3 325 554</b>	3 782 504
Tranche à court terme	<b>632 417</b>	1 004 276
	<b>2 693 137</b>	2 778 228

**8. Dette à long terme (suite)**

Les versements de capital requis au cours des prochains exercices sont les suivants :

	\$
2024	632 417
2025	86 649
2026	89 160
2027	91 744
2028	94 402
Exercices suivants	2 331 182

**9. Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
2023	—	191 175
2024	<b>95 589</b>	95 589
Total des paiements minimaux exigibles en vertu du bail (17 160 \$ par mois)	<b>95 589</b>	286 764
Moins : montant représentant les intérêts à 2,15 %	<b>563</b>	4 552
	<b>95 026</b>	282 212
Tranche à court terme	<b>95 026</b>	186 623
	—	95 589

**10. Subventions reportées afférentes aux immobilisations**

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Solde au début	<b>2 814 289</b>	3 125 151
Amortissement des subventions reportées	<b>(310 761)</b>	(310 862)
Solde à la fin	<b>2 503 528</b>	2 814 289

**11. Dons reportés afférents aux immobilisations**

			2023	2022
	Région de Montréal et Québec – rénovations	Atlantique – construction d'un centre de conditionnement physique	Total	Total
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	1 582 995	1 301 683	2 884 678	2 198 333
Dons reçus au cours de l'exercice	825 693	—	825 693	800 000
Amortissement des dons reportés	(37 178)	(78 182)	(115 360)	(113 655)
Solde à la fin	<b>2 371 510</b>	<b>1 223 501</b>	<b>3 595 011</b>	2 884 678

**12. États des produits et des charges et de l'évolution des soldes de fonds –  
Fonds réservé**

	Produits	Charges	Virements	Solde en 2023	Solde en 2022
	\$	\$	\$	\$	\$
Région de Montréal					
Fonds de dotation	—	—	—	23 440	23 440
Programmes adultes et recherche	611 307	2 032 529	—	(1 792 480)	(371 258)
Programme adolescents	457 261	654 331	—	1 474 795	1 671 865
Programme TSTM	564 018	879 070	—	462 398	777 450
Alphonsine Paré-Howlett (programme mère-enfant)	126 972	776 158	—	505 976	1 155 162
Rénovations	2 299 243	1 603	(2 859 837)	3 254 671	3 816 868
Région de Québec	923 485	1 009 144	—	1 606 713	1 692 372
Atlantique					
Programme adolescents	526 847	373 923	(180 797)	313 714	341 587
Ontario	363 360	220 974	(91 514)	(1 042 243)	(1 093 115)
	<b>5 872 493</b>	<b>5 947 732</b>	<b>(3 132 148)</b>	<b>4 806 984</b>	8 014 371

**13. Autres charges**

			<b>2023</b>	2022
	<b>Fonds d'exploitation</b>	<b>Fonds réservé</b>	<b>Total</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$
Collectes de fonds	—	<b>86 028</b>	<b>86 028</b>	74 849
Dons en nature (note 16)	—	<b>260 214</b>	<b>260 214</b>	188 429
Administration	<b>227 322</b>	<b>155 563</b>	<b>382 885</b>	311 238
Événements spéciaux (note 18)	—	<b>594 475</b>	<b>594 475</b>	362 317
	<b>227 322</b>	<b>1 096 280</b>	<b>1 323 602</b>	936 833

**14. Promesses de dons**

La Fondation a des promesses de dons à recevoir pour les années futures totalisant 894 775 \$ (955 500 \$ en 2022).

**15. Engagements**

La Fondation s'est engagée en vertu de baux d'exploitation à long terme pour un total de 12 868 \$ pour l'utilisation de locaux. L'engagement requis au cours des prochains exercices est le suivant :

	\$
2024	7 721
2025	5 147

**16. Dons en nature**

La Fondation reçoit des biens et des services sous forme de dons en nature. Ces biens et services sont comptabilisés à leur juste valeur. Pour l'exercice courant, la Fondation a comptabilisé des dons en biens et services de 260 214 \$ en 2023 (188 429 \$ en 2022).



## 17. Opérations entre parties liées

Les résultats de la Fondation incluent les transactions suivantes effectuées auprès d'entités liées. Ces transactions ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

	<u>2023</u>	<u>2022</u>
	\$	\$
Produits du Fonds réservé		
Loyers		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	<b>2 132 314</b>	1 053 467
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>744 253</b>	745 520
Intérêts <sup>(1)</sup>		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	—	1 952
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>26 981</b>	12 507
Charges du Fonds réservé		
Dons		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	<b>3 964 859</b>	773 506
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>472 443</b>	932 784
Honoraires de gestion		
Le Programme de Portage Relatif à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>160 000</b>	160 000
Intérêts <sup>(1)</sup>		
Centre d'accueil le Programme de Portage Inc.	<b>8 548</b>	—
Charges du Fonds d'exploitation		
Dons		
Le Programme de Portage Relation à la Dépendance de la Drogue Inc.	<b>2 576 142</b>	—

<sup>(1)</sup> Les intérêts sont calculés sur les soldes entre parties liées sur une base trimestrielle au taux de 1,635 %.

Les soldes débiteurs ou créditeurs auprès d'entités liées sont présentés distinctement dans les états financiers, à l'exception du prêt payable à Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. Ces fonds ont été empruntés pour un placement à long terme et, par le fait même, enregistrés comme dette à long terme. Il n'y a aucun intérêt sur le prêt, cependant, Centre d'accueil le Programme de Portage Inc. a droit à sa quote-part des revenus d'intérêts sur ce placement.

**18. Collectes de fonds**

Les revenus de collectes de fonds proviennent des provinces suivantes :

	<b>2023</b>				
	<b>Événements spéciaux</b>				
	<b>Revenus</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Excédent</b>	<b>Dons</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	<b>71 834</b>	<b>57 576</b>	<b>14 258</b>	<b>196 038</b>	<b>210 296</b>
Ontario	<b>59 687</b>	<b>10 621</b>	<b>49 066</b>	<b>75 144</b>	<b>124 210</b>
Québec	<b>1 835 475</b>	<b>526 278</b>	<b>1 309 197</b>	<b>492 612</b>	<b>1 801 809</b>
	<b>1 966 996</b>	<b>594 475</b>	<b>1 372 521</b>	<b>763 794</b>	<b>2 136 315</b>

  

	<b>2022</b>				
	<b>Événements spéciaux</b>				
	<b>Revenus</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Excédent</b>	<b>Dons</b>	<b>Total</b>
	\$	\$	\$	\$	\$
Atlantique	47 300	5 195	42 105	204 935	247 040
Ontario	76 227	15 305	60 922	222 622	283 544
Québec	1 583 770	341 817	1 241 953	514 744	1 756 697
	1 707 297	362 317	1 344 980	942 301	2 287 281

**19. Instruments financiers**

*Risque de marché*

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre. La Fondation est exposée au risque de marché en raison de ses activités de placement. Le niveau de risque auquel est exposée la Fondation varie selon la conjoncture des marchés et la composition de l'actif. La Fondation gère ce risque par la diversification de son portefeuille de placement.

a) **Risque de change**

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs des instruments financiers fluctuent en raison de variations des taux de change. La Fondation détient des placements en dollars américains tels que présentés à la note 4 et elle réalise des revenus de placement en dollars américains. Elle est donc exposée aux fluctuations des devises. Le montant total des placements en dollars canadiens et libellé en dollars américains est de 824 756 \$ au 31 mars 2023.

b) **Risque de taux d'intérêt**

Les obligations, les débetures, les billets à terme, les certificats de placement garanti, la marge de crédit et la majorité de la dette à long terme ont des taux d'intérêt fixes. Par conséquent, une variation des taux d'intérêt du marché aura une incidence sur la juste valeur de ces instruments financiers.

## **19. Instruments financiers (suite)**

### *Risque de marché (suite)*

#### c) Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

La Fondation est exposée à un risque de prix autre en raison de ses placements en actions cotées et de ses participations dans des fonds communs, dont la valeur fluctue en fonction du cours de marché. La Fondation est indirectement exposée à ce risque puisque certains fonds communs dans lesquels elle détient des participations incluent des actions cotées, dont la valeur fluctue en fonction du cours du marché.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle du fait que la Fondation détient des placements en obligations. De ce fait, il existe un risque qu'un émetteur d'obligations ne s'acquitte pas de ses obligations envers la Fondation, ce qui aurait une incidence sur l'actif de la Fondation.

### *Risque de liquidité*

L'objectif de la Fondation est de disposer de liquidité suffisante pour être en mesure de remplir ses obligations financières à leur échéance. La Fondation surveille le solde de son encaisse et ses flux de trésorerie qui découlent de ses activités pour être en mesure de respecter ses engagements. Au 31 mars 2023, les principaux passifs financiers de la Fondation étaient la marge de crédit, les créanciers et charges à payer et la dette à long terme.

### *Politique de placement*

Le portefeuille de placement est établi en vue d'optimiser la croissance à long terme.

Dans le cadre de cet objectif général, le portefeuille doit générer un taux moyen de rendement sur une longue période et, à moyen terme, des revenus à partir de la partie du portefeuille de placement à revenu fixe.

**La Fondation Portage**

**Annexe**

Exercice terminé le 31 mars 2023

**Immobilisations – Annexe A**

	2022		2023		2022		2023	
	Acquisitions	Disposition	Acquisitions	Disposition	Amortissement	Amortissement	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
	6 829 294	1 604 128	8 433 422	1 571 221	224 822	1 796 043	6 637 379	5 258 073
	2 614 431	197 697	2 812 128	1 918 392	26 697	1 945 089	867 039	696 039
	2 821 445	—	2 821 445	2 811 162	—	2 811 162	10 283	10 283
	4 785 432	602 538	5 387 970	3 466 488	239 858	3 706 346	1 681 624	1 318 944
	8 914 441	—	8 914 441	3 969 248	441 960	4 411 208	4 503 233	4 945 193
	2 340 644	2 664	2 343 308	1 618 262	35 809	1 654 071	689 237	722 382
	411 866	8 599	420 465	386 311	1 396	387 707	32 758	25 555
	2 928 004	(5 314)	2 922 690	1 533 206	145 273	1 678 479	1 244 211	1 394 798
	31 645 557	2 410 313	34 055 869	17 274 290	1 115 815	18 390 105	15 665 764	14 371 267
	879 692	62 955	942 647	827 493	29 059	856 552	86 095	52 199
	143 729	—	143 729	143 277	452	143 729	—	452
	556 925	—	556 925	73 107	55 692	128 799	428 126	483 818
	33 225 903	2 473 267	35 699 170	18 318 167	1 201 018	19 519 185	16 179 985	14 907 736

Terrains et bâtiments

Lac Echo

Square Richmond

Pavillon central

Lionel-Groulx

Cassidy Lake

Elora

Ville de Québec

Saint-Malachie

Mobilier et équipement

Matériel roulant

Remorques modulaires en vertu

d'un contrat de

location-acquisition